

La Barbastelle

La Barbastelle

Bulletin de liaison de l'association

CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

La Font du Verne

03350 LE BRETHON

☎ 04.70.06.10.65

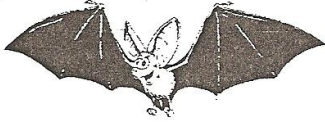
ou 04.70.06.86.03

mail : pascal.giosa@wanadoo.fr ou

jean.fombonnat@mageos.com

Numéro 7 - Juin 2000

SOMMAIRE.



- Editorial.
- Compte-rendu des comptages hivernaux 1999/2000.
- Proposition des nouveaux sites à protéger en Auvergne.
- De l'effet du foudroyage des cavités minières sur les chauves-souris : le cas de Saint Jacques d'Ambrur.
- Compte-rendu de la réunion « coordinateur régional ».
- La nuit de la Chauve-souris en Auvergne.
- A vos agenda.

EDITORIAL.

Du boulot, du boulot et encore du boulot...

Notre association prend de l'importance depuis quelques années. De l'importance en nombre d'adhérents en particulier : ce dynamisme associatif en pleine expansion permet par exemple l'arrivée de nombreuses données pour les comptages hivernaux ou la tenue de nombreux sites pour la Nuit de la Chauve-souris à venir.

Il se répercute également au niveau des études menées sur nos chers petits chiroptères, dans un cadre national ou régional, mais dont le but final est toujours de mieux connaître les chauves-souris pour mieux les protéger.

Le dernier « boulot » en date montre bien le fait que Chauve-Souris Auvergne devient un interlocuteur privilégié des administrations chargées de l'environnement dans notre région. En effet, un travail d'expertise sur la valeur écologique de 7 sites miniers voués à être fermés a été commandé à Chauve-souris Auvergne par la DIREN, l'expertise foncière ayant été quant à elle confiée au CEPA. Le rapport final a été remis au Conservatoire le 8 avril à Champeix lors de la réunion pour l'élection du coordinateur régional (voir l'article sur ce sujet dans ce numéro) avec l'espoir que les préconisations qu'il contient permettront de préserver ces sites dans les meilleures conditions pour les animaux.

Alors, pas question de s'arrêter en si bon chemin. En effet, nous commençons à posséder des moyens d'action plus importants et la reconnaissance que nous avons acquise nous permet de faire des propositions aux administrations. Ainsi, nous espérons que de nouveaux sites Natura 2000 seront désignés pour protéger les chiroptères. En effet, cette mesure de protection européenne dans notre région ne prend quasiment pas en compte les chauves-souris alors même que certaines de nos espèces sont désignées comme d'intérêt communautaire : Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Vespertilion à oreilles échancrées, Vespertilion de Bechstein, Grand/Petit murin, Barbastelle et Minioptère. Il apparaît donc urgent de proposer le classement de certaines zones essentielles pour ces espèces chez nous, et l'association s'y emploiera fortement au cours de cette année.

Enfin, quand on parle des études à venir, comment ne pas aborder le travail lancé au niveau national sur l'identification des terrains de chasse du Petit Rhinolophe. L'esprit de cette démarche est tout à fait nouveau. La protection des sites de reproduction et d'hibernation, bien que très importante, ne suffit pas à sauvegarder les chiroptères : les zones de chasse doivent l'être aussi. L'objectif est ici de repérer et de cartographier les zones qu'utilisent les Rhinolophes en chasse autour de leurs colonies de reproduction en vue d'une future gestion de ces milieux. Dans notre région, deux sites ont été proposés dans l'Allier, mais d'autres devraient faire l'objet du même type d'étude (Saint Nectaire, ...). D'ailleurs, si vous souhaitez tenter l'expérience près de chez vous, n'hésitez pas à contacter Pascal GIOSA qui se fera un plaisir de vous envoyer le protocole.

Petit à petit la connaissance des chauves-souris évolue dans le bon sens, en espérant que la protection de ces animaux ira dans la même direction.

Matthieu BERNARD.

• Compte rendu des comptages hivernaux 1999/2000 en Auvergne.

Par Emmanuel BOITIER.

Pour la seconde année consécutive, un suivi planifié a été mis en place par notre association au cours de la période hivernale (novembre-mars). Ce fonctionnement s'avère très satisfaisant vis-à-vis de ses 2 objectifs majeurs : assurer concurremment un véritable suivi des populations et éviter les dérangements multiples. En outre, il s'agit évidemment d'un formidable moteur de cohésion associative.

Venons-en aux résultats : *pour l'hiver 99/00, un total de 2402 chauves-souris ont été observées, pour 14 espèces et 120 sites différents.* Ce chiffre est directement comparable à celui de l'année précédente (*La Barbastelle* n°5, p. 3) : 2501 animaux pour 16 espèces et 104 sites.

A signaler le gros effort de recherche effectué en Haute-Loire : 7 sites prospectés en 98/99 et 29 cet hiver ! Pour les autres départements, la pression de recherche a été identique à celle de l'hiver précédent. L'essentiel des sites visités sont des cavités hypogées, cavités minières tout particulièrement. Le nombre de journées consacrées à cet inventaire s'élève à 63.

Du côté des espèces, ni la **Pipistrelle de Nathusius** ni le **Vesper de Savi** n'ont été revus cet hiver. En revanche, une nouveauté est à mentionner avec la présence du **Minioptère** à Tronçais (Allier) : il s'agit d'une espèce qui n'avait jamais été signalée en Auvergne à ce jour. Au titre des nouveautés également, signalons l'observation du **Vespertilion à oreilles échancrées** sur 2 sites cantaliens, apparemment une première pour ce département.

L'hiver 99/00 aura été un bon cru pour le **Grand Murin**, avec 791 individus répartis sur 28 sites : Volvic, avec 611 individus, et St-Bonnet-de-Tronçais, avec 147 animaux, restent les bastions de l'espèce. L'accroissement notable des effectifs de **Grand Rhinolophe** (405 contre 288 individus en 98/99) n'est dû qu'à la prospection plus complète effectuée en Haute-Loire. Les effectifs du **Petit Rhinolophe** sont remarquablement stables (451 animaux contre 443) : schématiquement, une chute nette à Volvic (45 contre 81 en 98/99) étant « compensée » par les résultats obtenus en Haute-Loire encore. Au total, et cela n'était pas forcément évident a priori, les Petits et Grands Rhinolophes présentent des effectifs hivernaux en Auvergne quasiment identiques : c'est une bonne nouvelle ! Les effectifs du **Rhinolophe euryale** confirme le caractère sporadique de cette espèce dans notre région mais il faut signaler l'effondrement partiel, à la fin de l'hiver dernier et alors que les animaux étaient présents, du principal site de regroupement (Montaigut-le-Blanc dans le Puy-de-Dôme). Les **Vespertilions** et l'**Oreillard** restent toujours aussi marginaux dans les cavités auvergnates. Il faut dire aussi que faute d'une véritable période de grand froid, les aqueducs et ponceaux de Tronçais n'ont abrité que des effectifs réduits cet hiver pour l'**Oreillard**, le **Vespertilion de Natterer** et la **Barbastelle**. Pour cette dernière espèce, les résultats obtenus cet hiver dans le Puy-de-Dôme sont intéressants (148 animaux pour 12 sites) et sont ainsi du même ordre que ceux « traditionnellement » observés dans l'Allier.

La conclusion de l'année passée reste d'actualité : keep the pressure ! Et pour finir, un grand merci à tous les observateurs qui ont participé à ce suivi. A l'année prochaine...

	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	<i>Rhinolophus euryale</i>	<i>Myotis myotis/blythi</i>	<i>Myotis mystacinus/brandti</i>	<i>Myotis daubentoni</i>	<i>Myotis emarginatus</i>	<i>Myotis nattereri</i>	<i>Myotis bechsteini</i>	<i>Myotis sp.</i>	<i>Eptesicus serotinus</i>	<i>Pipistrellus sp.</i>	<i>Miniopterus schreibersi</i>	<i>Plecotus sp.</i>	<i>Barbastella barbastellus</i>	<i>Chiroptera specie</i>
Allier	23	15	27	166	0	2	0	13	3	0	1	55	2	11	45	2
Cantal	100	44	0	5	1	3	2	6	0	0	1	0	0	3	3	0
Haute-Loire	86	96	1	9	6	4	8	8	0	1	0	3	0	24	11	0
Puy-de-Dôme	242	250	11	611	19	14	23	28	8	0	3	223	0	31	148	1
TOTAL	451	405	39	791	26	23	33	55	11	1	5	281	2	69	207	3

Tableau récapitulatif des observations hivernales par espèce.

• Sites protégés en Auvergne et propositions des nouveaux sites à protéger en Auvergne.

Extrait d'un document de travail Chauve-Souris Auvergne remis à la DIREN début 2000.

Sites protégés :

- *Dans l'Allier (03) :*
 - *par convention :*
 - les aqueducs de Tronçais : hivernage de 500 individus : Vespertillons de Natterer, Oreillard, Barbastelles et autres *Myotis*.
 - **Morat** : hivernage de Grands Rhinolophes, de Rhinolophes euryales, de Grand/Petit Murins, et de Minioptères. Reproduction de Grands Rhinolophes, de Rhinolophes euryales, de Grand/Petit Murin et de Vespertillons à oreilles échancrées. Présence en transit de Petits Rhinolophes, de Vespertillons de Daubenton, de Pipistrelles et de Minioptères.
 - *par convention et pose de grilles :*
 - **La Platrière** : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes et de Vespertillons à oreilles échancrées. Présences estivales de Petits Rhinolophes, de Vespertillons de Bechtein et de Natterer...
 - **Marioi** : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes, de Grand/Petit Murins.
 - *par achat :*
 - **Charrier** : hivernage de Petits Rhinolophes, de Grand/Petit Murins, de Vespertillons de Natterer...

- *Dans le Puy-de-Dôme (63) :*
 - *par convention et pose de grilles :*
 - **La Cellette** : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes, de Vespertillons de Daubenton, à moustaches, à oreilles échancrées, d'Oreillards et de Barbastelles.
 - **Volvic** : hivernage de 600 individus : Grands et Petits Rhinolophes, de Rhinolophes euryales, de Grand/Petit Murins, de Vespertillons de Daubenton, à moustaches, à oreilles échancrées, de Natterer, de Bechstein, d'Oreillards et de Barbastelles.
 - **Jussat** : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes et de Rhinolophes euryales.
 - **St Nectaire 1** : reproduction de Vespertillons de Daubentons
 - **St Nectaire 2** : reproduction de Petits Rhinolophes
 - **St Nectaire 3** : hivernage de Grands Rhinolophes et de Rhinolophes euryales.
 - *par achat :*
 - **Saurier** : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes et de Vespertillons de Natterer.
- *Dans le Cantal(15)*
 - *par convention :*
 - 23 ouvrages d'art sur le réseau routier départemental : Reproduction/Estivage/Hivernage de Vespertillons de Daubenton, de Natterer, à moustaches, de Grand/Petit Murins, et de Petits Rhinolophes.
- *Dans la Haute-Loire (43)*
 - *par convention et pose de grilles:*
 - **Polignac** : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes et d'Oreillards
 - **Vieille-Brioude** : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes
 - **Solignac** : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes, de Grand/Petit Murins,...

Sites à protéger :

- *Dans l'Allier (03) :*
 - **Morat** : hivernage de Grands Rhinolophes, de Rhinolophes euryales, de Grand/Petit Murins et de Minoptères. Reproduction de Grands Rhinolophes, de Rhinolophes euryales, de Grand/Petit Murins et de Vespertillons à oreilles échancrées. Présence en transit de Petits rhinolophes, de Vespertillons de Daubenton, de Pipistrelles et de Minoptères.
 - **Sanssat** : hivernage de Petits Rhinolophes et de Vespertillons de Bechstein.
 - **Hérisson** : reproduction de Grands Rhinolophes et de Vespertillons à oreilles échancrées.
 - **Chambonchard** : reproduction de Petits Rhinolophes. Présence de Grands Rhinolophes.
 - **Agonges** : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - **Bourbon** : reproduction de Petits Rhinolophes.
- *Dans le Puy de Dôme (63)*
 - **Pranal** : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes, de Grand/Petit Murins, de Vespertillons de Daubenton, de Natterer, à moustaches, à oreilles échancrées et de Bechstein, d'Oreillards et de Barbastelles.
 - **St Nectaire** : reproduction et Hivernage de Grands et Petits Rhinolophes.
 - **Ardes** : reproduction de Petits Rhinolophes et de Grand/Petit Murins.
 - **St Ours-les-Roches** : reproduction de Petits Rhinolophes.

- Chaumont le Bourg : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - Pontaumur : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - Marsac en Livradois : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - Chateauneuf : reproduction de Grand/Petit Murins.
- *Dans la Haute-Loire (43)*
 - Chanteuges : reproduction de Petits Rhinolophes. Présence de Barbastelle.
 - Ste Marguerite : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - St Didier sur Doulon : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - Chanteuges : reproduction de Grands et Petits Rhinolophes.
 - St Arcons d'Allier : reproduction de Petits Rhinolophes.
- *Dans le Cantal (15)*
 - Bonnac : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes.
 - Vèze : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes et de divers Myotis.
 - Crandelles : hivernage de Petits Rhinolophes.
 - Lascelles : hivernage de Grands et Petits Rhinolophes et d'Oreillards.
 - Fontanges : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - Salin : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - St Chamand : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - St-Cirgues-de-Malbert : reproduction de Petits Rhinolophes.
 - Leyvaux : reproduction de Petits Rhinolophes.

• De l'effet du foudroyage des cavités minières sur les chauves-souris : le cas de St-Jacques-d'Ambur (Puy-de-Dôme).

Par Emmanuel BOITIER.

Notre association (mais surtout les chauves-souris !) est confrontée depuis plusieurs années à un programme ambitieux de fermeture des anciennes cavités minières dans la totalité de la région Auvergne. Le dialogue est difficile entre les différents protagonistes, mais petit à petit notre voix se fait entendre et nous sommes désormais associés, au titre d'experts en matière de chauves-souris, à toute opération de foudroyage. C'est un grand pas en avant, mais l'essentiel reste à concrétiser : faire protéger physiquement et législativement un réseau de galeries cohérent, à même de satisfaire les besoins de ces chères bestioles.

Le cas de St-Jacques-d'Ambur, dont vous avez eu largement écho par les différents bulletins d'information chiroptérologique, est un bon exemple de l'effet du foudroyage des cavités minières sur les chauves-souris. Petit rappel des faits : fin novembre 1998, nous apprenons que les cavités sont prêtes à être dynamitées. Branle-bas de combat ! Il s'agit d'un site d'hivernation important pour la région, avec une trentaine d'individus et 11 espèces recensées ; en outre nous avons demandé, lors des réunions préalables, de ne faire aucune opération avant la fin de l'hiver : il semblait que notre message avait été bien reçu... A force d'articles de presse, de reportages télé et surtout d'une plainte déposée en

gendarmerie (destruction d'espèces protégées), et avec l'aide précieuse d'associations sympathisantes, nous arrivons non sans mal à faire différer les travaux pour la période estivale.

Décembre 1999 : c'est avec une certaine appréhension que nous nous rendons sur les lieux. Premier constat : pour ceux qui ignoraient jusqu'à présent la présence de la mine, cela est devenu impossible : banderoles en tout sens et plusieurs panneaux de danger... le paquet a été mis ! La forêt en a pris un sacré coup aussi : c'est qu'un bulldozer et une pelleteuse ça prend de la place ! Plusieurs troncs jonchent le sol. C'est la fameuse tempête de la fin du mois avant l'heure... Des blocs rocheux sont en équilibre en haut des tas de pierres et de terre qui remplacent désormais les entrées des cavités. Les panneaux ont raison : il y a effectivement danger à se balader, mais la mine n'est ici pas en cause...

Un peu hagards (pourquoi tant de haine ?), nous nous dirigeons vers les deux petites galeries de recherche dont nous avons demandé le maintien. Nous suivons pour cela le petit chemin discret qui s'enfonce dans ce qu'il reste de forêt, pour gagner le ruisseau en contrebas. Comme d'habitude nous hésitons un peu : c'est que bien peu de personnes doivent connaître ces petits trous tant leur localisation est difficile. Nous arrivons sur les galeries et là surprise : une véritable « autoroute » permet d'y accéder, on retrouve un beau panneau et les entrées sont entourées de banderoles rouge et blanche. Curieuse méthode de signaler le danger et de mener les gens directement dans la gueule du loup !!! Nul doute que beaucoup découvrirons là deux cavités dont ils n'avaient jamais soupçonné l'existence...

Le moral est tombé bien bas d'autant plus qu'en plusieurs années de suivi, ces deux galeries n'ont fourni en tout et pour tout que 7 individus de 2 espèces au plus. Nous savons néanmoins que la plus petite (environ 15 m) abrite depuis plusieurs années 4 à 6 Bechstein. Seront-ils au rendez-vous cette année ? Les lampes s'allument : ils sont bien là, toujours à la même place, au nombre de 4. Mais, ô surprise, ils ne sont pas seuls : il y a là aussi 1 Echancrées et 3 Barbastelles ! Dans l'autre galerie (50 m environ), le seul « trophée » des années précédentes était un seul et unique Oreillard. Et là, nouvelle surprise, il y a du monde : 5 Barbastelles, 4 Daubenton, 2 Echancrées, 3 Petits Rhinos, 6 Grands Murins et 1 Oreillard. La crise du logement est proche !

Au final, nous retrouvons en quantité et en diversité ce que nous avions les années précédentes sur l'ensemble du site (bien plus vaste que ces deux petites galeries) : on en espérait pas tant ! Pourtant notre enthousiasme est à tempérer : les Grands Rhinolophes habituels sur le site, trop exigeants, ont déserté les lieux ; et un site de moins pour cette espèce en danger... Et puis combien de temps ces galeries permettront-elles le maintien des animaux ? Elles ne sont visiblement pas optimales (cf. les observations antérieures quand les chauves-souris avaient le choix) et elles risquent d'être davantage fréquentées par l'homme à l'avenir. La seconde visite hivernale, le 14 février, ne s'avèrera guère encourageante : plus que 14 individus et 6 espèces...

De cette « aventure », nous pouvons tirer les enseignements suivants :

- ⇒ le maintien de cavités de repli sur le site même est indispensable à toute opération de foudroyage ;
- ⇒ cela confirme une fois de plus la grande fidélité des chauves-souris à leurs gîtes ;
- ⇒ cela semble traduire aussi le manque de potentialités en gîtes de notre région, raison de plus pour en préserver un maximum, d'autant que l'on sait désormais que la conciliation des impératifs sécuritaires et de la préservation des espèces de chauves-souris est loin d'être incompatible ;
- ⇒ ce sont donc bien malheureusement les espèces à statut défavorable qui subissent en premier le contrecoup de ce type d'opération...

Quel type d'avenir serons-nous capables d'offrir aux chauves-souris et à leurs milieux de vie ?

• Compte-rendu de la réunion “ coordinateur régional ” du 8 avril 2000 à Champeix (63).

Par Pascal GIOSA.

Le 08 avril 2000, à la mairie de Champeix (à peu près au centre de la région), de 14h30 à 17h, s'est tenue la réunion des chiroptérologues auvergnats en vue :

- de présenter le programme national, ses prolongements avec les actions entreprises au niveau régional (autorisations de capture : état de la situation ; plan de Restauration : suivi d'espèces ; nuit de la Chauve-souris, inventaire des sites à protéger, protection et restauration de l'habitat de chasse du Petit Rhinolophe, publications...) et d'élire le coordinateur régional après avoir fait le point sur son rôle et ses moyens.

- d'aborder différents sujets d'ordre régional.

40 personnes (connues) comme étant concernées par les chiroptères ont été invitées par courrier. 11 étaient présentes et 8 se sont excusées.

⇒ Après avoir réfléchi sur le rôle du coordinateur, ainsi que les moyens dont il dispose au niveau national au sein de la SFEPM (réunion des coordinateurs, réception des courriers du secrétariat du groupe chiroptère...), il ressort qu'au niveau régional (uniquement grâce à Chauve-Souris Auvergne) il a essentiellement un rôle d'animateur d'une dynamique favorable aux chauves-souris et de représentant, de référence, pour toute situation concernant celles-ci (prière de lui transmettre toute information : données, mesures de gestion, autres actions afin qu'il soit au courant de ce qui se fait dans la région, sinon ça fait désordre...lorsqu'on lui en parle ou qu'il doit en parler...) ceci en direction :

- des "chiroptérologues auvergnats de tous poils" (qui se manifestent...) : ce n'est pas le plus facile, mais ça se construit (une poignée il y a cinq ans, plus d'une vingtaine aujourd'hui).

- des associations locales de protection de la nature qui s'investissent pour les chauves-Souris.
- des administrations concernées par l'existence et donc la protection des chauves-Souris.

Aucun(e) candidat(e) ne s'étant manifesté(e), l'actuel coordinateur s'est représenté. Ensuite le vote a eu lieu, à bulletin secret, à la majorité des présents. Pascal GIOSA a été réélu à l'unanimité pour une durée de deux ans.

⇒ Dans un second temps, des points plus "régionaux" ont été évoqués (cette partie de la réunion était plus spécifiquement Chauve-Souris Auvergne) :

- la mise en place d'un responsable par département : ce système est en train de s'esquisser avec Pascal GIOSA pour l'Allier, Emmanuel BOITIER pour le Puy-de-Dôme, Marcel MEYSSONNIER pour la Haute-Loire. Pour le Cantal, personne ne s'est pour l'instant manifesté. Le coordinateur régional relaiera à chaque responsable départemental des informations générales ou plus "ciblées", chacun dans son département étant mieux à même de répondre à des situations de proximité . En retour, le responsable départemental informera le coordinateur régional de ce qui se fait dans "son" département. Il est envisagé de rechercher des moyens financiers pour pouvoir dupliquer à chaque département expo, diapos, documents divers...et assurer les communications téléphoniques et postales.

- Le programme de mise en protection de 6 sites en Auvergne mené par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne. Romain LEGRAND dresse un bilan très satisfaisant de cette action qui devrait se concrétiser dans l'année :

- "La Platrière" à Lurcy-Lévis (03) est soumis à une convention et est équipé d'une grille.
- "Charrier" à Laprugne (03) est fermé par une grille laissant l'accès aux chauves-Souris.
- "Bord de Besbre" à Laprugne (03) sera fermé ce printemps.
- "ex. maison SNCF" à Thiézac (15) est en cours d'acquisition, elle sera équipée pour favoriser la quiétude et l'accès des Petits rhinos qui s'y reproduisent.
- "Grotte de La Denise" à Polignac (43), convention et pose d'un périmètre grillagé.
- "Védrines" à Vielle-Brioude (43) convention et pose d'une grille cet été.
- "Les Rosiers" à St-Pierre-Le-Chastel (63) est soumis à une convention et est équipé de grilles.

Deux sites importants que nous avons proposés, Mariol et St Nectaire, seront traités dans un nouveau dossier ; il y a possibilité d'acquisition. De plus, une affiche sur les chauves-souris auvergnates (50X60) va être élaborée prochainement et il est envisagé l'achat de matériel de surveillance vidéo avec éclairage infrarouge pour suivre des sites particulièrement sensibles.

- Natura 2000 et les chauves-souris en Auvergne : une commission européenne d'experts s'est réunie récemment à Bruxelles pour travailler sur les zones Natura2000 actuellement proposées. En ce qui concernent les chauves-souris auvergnates, trois zones définies ont été vérifiées comme pertinentes (sur 13); nous avons donc à l'aide de la Liste des Sites à Protéger en Auvergne émis de nouvelles propositions portant sur des sites qui ne bénéficient d'aucune mesure de protection. Il reste à établir pour chaque site un rapport qui le présente avec son intérêt patrimonial. Le CEPA a en concertation avec Chauve-Souris AUVERGNE, établi une liste semblable en y incluant quelques sites faisant déjà l'objet de mesures de protection, ceci afin de les "labelliser" et éventuellement obtenir des moyens permettant de pérenniser les mesures mises en œuvre. La situation suit son cours et nous devons nous tenir prêts à présenter très prochainement nos propositions étayées.

- les observations obtenues grâce aux détecteurs d'ultrasons : afin d'éviter de mauvais usages des détecteurs d'ultrasons, et pour garder à cette technique douce pour les chauves-souris toute sa valeur, il a été rappelé la nécessité de réaliser des enregistrements des données recueillies, ceci permettant leur validation.

- la base de données chiroptères, "La référence??!". A ce jour riche de plus de 4500 données, la base de notre association ne demande qu'à être complétée. Il est rappelé que les données versées à la base seront utilisées pour tout dossier pouvant favoriser la protection des chauves-souris. Il est précisé aussi que ces données sont le "trésor" de notre association et qu'il n'est pas question de les "brader", mais de les utiliser dans le but bien compris de la protection des chauves-souris. Elles servent aussi à orienter les travaux à venir : atlas national (et régional ?), nouvelles zones Natura2000, sites à protéger... Il apparaît alors des zones peu prospectées (ou sur lesquelles les informations tardent à remonter) et pour effectuer un travail cohérent au niveau régional, nous sommes amenés à fournir un effort particulier sur certains secteurs. Cet été, nous organiserons ainsi notre traditionnel séjour de prospection estival à Mours, dans le sud-ouest du Cantal du 14 au 19 juillet.

- la poursuite de la mise en place du programme de contrôle hivernal afin d'éviter les risques de dérangement est confirmée tout en affinant les dates et les lieux lors de la mise en place du calendrier, sans omettre de contacter les collègues chiroptérologues qui pourraient être concernés par un nouveau secteur (hors programme).

- les rencontres interrégional "Kiroptéra2000", présentées par Christian PRAT qui se tiendront dans la région de Roanne du 21 au 29 octobre 2000. Le dernier WE du 28 et 29 octobre sera consacré aux chiroptérologues. Le thème retenu est : "Comment cohabiter avec les chauves-souris ?"

- Il est proposé de s'appuyer sur les grosses associations régionales pour signaler l'existence de Chauve-Souris Auvergne et lancer un appel à cotisations.

• La nuit de la Chauve-Souris en Auvergne.

La prochaine nuit de la Chauve-souris se déroulera le 26 août 2000. En Auvergne, 5 animations sont organisées dans 3 départements.

❖ **Dans l'Allier** : une animation sera certainement effectuée à Montluçon ou sur une commune avoisinante. Il s'agira d'un diaporama et d'une sortie nocturne (repérage par ultrasons). Entrée gratuite.

Contact : Pascal GIOSA.

❖ **Dans le Cantal** :

- à Aurillac : diaporama et sortie nocturne (repérage par ultrasons). Entrée gratuite.

RdV : à 20h30 à l'arboretum d'Arpajon/Cère.

Organisation : arboretum d'Arpajon/Cère, Communauté d'agglomération d'Aurillac, Alter Eco et Chauve-Souris Auvergne.

Contact : Lydie BESSON, 04-71-20-20-14

❖ **Dans le Puy-de-Dôme** :

- à Clermont-Ferrand : exposition et animation pour les enfants pendant l'après-midi, puis diaporama en plein air et sorties nocturnes (repérage par ultrasons). Entrée gratuite.

RdV : à partir de 14h00 place de la Victoire, au pied de la Cathédrale.

Organisation : Chauve-Souris Auvergne, LPO Auvergne.

Contact : Nelly LAJOINIE, 04-73-40-79-52

- à Issoire : exposition et animation pour enfants dans l'après-midi, puis diaporama et sortie nocturne (repérage par ultrasons). Entrée gratuite.

Rdv : à partir de 14h00, 20h30 pour le diaporama à la Halle au grain.

Organisation : Chauve-Souris Auvergne, Groupe LPO Issoire.

Contact : Matthieu BERNARD, 04-73-96-25-04.

- à Saint Nectaire : diaporama et sortie nocturne (repérage par ultrasons). Entrée payante.

RdV : à 20h15 à la Maison du Tourisme.

Organisation : Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA) et Chauve-Souris Auvergne.

Contact : Romain LEGRAND, 04-73-63-18-27.

Pour avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les responsables des différents sites d'accueil. N'hésitez pas non plus à venir prêter main forte aux organisateurs pendant la soirée, mais aussi pendant la journée afin d'aider à la mise en place des expositions...

Pour avoir des renseignements sur les actions menées dans toute la France, vous pouvez surfer sur le site de la SFEPM (Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères) : <http://www.mnhn.fr/sfepm>

Afin qu'une synthèse paraisse dans la prochaine Barbastelle, veuillez renvoyer le coupon ci-joint Matthieu BERNARD par courrier (2 rte de Ludesse, St Julien, 63320 Montaigut-le-Blanc) ou par mail : MJL.Bernard@wanadoo.fr.

Ville de l'animation.....
Organisateurs/partenaires.....
.....
Nbre de personnes présentes :
- au diaporama.....
- à la sortie.....
Espèces observées
.....

A vos agenda.

Plusieurs séjours de recherche des chauves-souris sont organisés durant l'été en France. Si l'un d'entre eux vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la ou le responsable rapidement.

❖ **Le Revermont par monts et par flots** (Jura), du 29 juin au 1^{er} juillet (fin le 2 juillet), secteur d'Arbois-Poligny (39).

Frais : uniquement liés à la nourriture ainsi que les frais de déplacements. Gîte pris en charge.

Contact : Sébastien Y. ROUE, CPEPESC 3 rue Beauregard 25000 BESANCON, tél : 03-81-88-66-71, mél : cpepesc.chiropteres@wanadoo.fr

❖ **Dans le Vexin** (Val d'Oise – Ile de France) les 1^{er} et 2 juillet.

Contact : François DEHONDT, 70 rue Laurendeau, 80000 AMIENS, tél : 03-22-89-76-30, mél : f.dehondt@infonie.fr

❖ **Et le petit Bocage du Bazois** (Nièvre – Bourgogne) du 6 au 8 juillet (fin le 9), secteur au nord-est de la Nièvre.

Frais : 150 francs (nuit en gîte) + nourriture + frais de déplacement.

Contact : Stéphane G. ROUE, G.m.h.B. – Maison du Parc, 58230 SAINT BRISSON, tel : 03-86-78-79-39, mél : shna.gmh@wanadoo.fr

❖ **En vallée de la Blaise** (Haute-Marne) les 8 et 9 juillet, à 30 km à l'ouest du Parc Régional de la Forêt d'Orient et à 20 km au nord de Chaumont. Ce week-end est organisé par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne (C.P.N.C.A.) et le groupe chauves-souris Champagne-Ardenne.

Frais : inconnu.

❖ **Initiation aux ultrasons à Trois-Fontaine** (Marne) les 24 et 25 juin.

Frais : 40 francs/nuit + 150 francs pour la nourriture.

Contact : Karine AUBOIN, C.P.N.C.A, Château du val de Seine, 10110 BAR-SUR-SEINE, tél : 03-25-29-18-60, mél : karine.auboin@wanadoo.fr

Le Groupe Chiroptère Provence réalise 2 inventaires l'été prochain.

❖ **Inventaire dans le massif des Alpilles** (Bouches-du-Rhône) du 2 au 8 juillet. Nombre de participants limités à 10 personnes.

❖ **Inventaire du massif du Dévoluy** (Haute-Alpes) du 23 au 29 juillet. Nombre de participants limité à 15 personnes, montagne sud-Alpine, entre 650 et 3000 mètres d'altitude. Prévoir des vêtements chauds. Des périodes de travaux auront lieu en septembre mais elles ne sont pas planifiées.

Frais : inconnu, déplacements et nourriture remboursés dans la limite du budget disponible.

Contact : Alexandre HAQUART, tél : 04-94-60-13-46, mél : alexandre.haquart@libertysurf.fr

❖ **Le Gers : entre Bastides et Armagnac...** les 2 et 3 septembre dans le nord du Gers (32). Accueil dès le vendredi soir.

Frais : partagés entre tous les participants.

Contact : Elisabeth PINASSEAU, IRGM – BP.27, 31326 CASTANET-TOLOSAN, tél : 05-61-73-26-72, mél : pinassea@toulouse.inra.fr

❖ **Eco-éthologie des chiroptère en région méditerranéenne** du 28 août au 2 septembre, secteur de la Montagne Noire (versant sud - Aude). Hébergement en gîte, en pension complète.

Frais : 1900 francs tout compris (sauf déplacement – possibilité de prise en charge dans le cadre de formations professionnelles).

Contact : Espace Nature Environnement, 47 Bd du Minervois, 11700 PEPIEUX, Tél/Fax : 04-68-91-66-37.

Convocation à l'Assemblée générale de Chauve-Souris Auvergne.

À Maurs (collège public), à partir de 10h00.

Programme :

Rapport moral.

Rapport financier.

Election du Conseil d'administration.

Les Chauves-Souris sur Internet!!

Plusieurs sites sur les Chauves-Souris ont vu le jour dernièrement sur le web. N'hésitez pas à aller les consulter.

Groupe Chiroptère de Picardie :

<http://perso.club-internet.fr/gentiane/cmnf/index.htm>

Nord de France : <http://www.multimania.com/hfourdin>

Muséum de Bourges : <http://www.museum-bourges.net>

La Barbastelle

• **Directeur de la publication :**

Pascal GIOSA

• **Conception :**

Thomas BERNARD

• **Relecture :**

M. BERNARD, E. BOITIER,

P. GIOSA & L. LALLEMANT.

